

De: estelle berger [estelle.berger@wanadoo.fr]  
Envoyé: jeudi 22 avril 2010 11:27  
À: "Undisclosed-Recipient:;"@orange.fr  
Objet: Projection de films le 9 juin

Pour la 6<sup>ème</sup> fois, Jean François SILLIERE vous invite, ainsi que votre conjoint, à visionner deux films, **mercredi 9 juin 2010, de 15h à 17h 30** à Télécom Paris Tech - 46, rue Barrault Paris 13<sup>ème</sup> (amphi Emeraude).

Au programme, deux voyages d'1 h ¼ chacun

- le Maroc : beaucoup connaissent le Maroc : un voyage d'une heure vous permettra de voir ou revoir de nombreux sites de ce beau pays si proche et si différent du nôtre,
- Tout le monde a entendu parler du Machu Picchu, mais le Pérou c'est beaucoup d'autres sites. Notre vidéaste amateur vous les fera découvrir avec une présentation très originale et attrayante.

Enfin, cinq images composées par JF. Sillière sont jointes.

Cette projection sera suivie d'un cocktail apéritif, servi dans le Hall Forum, de 17h 30 à 19h, qui est offert exceptionnellement par le COLIDRE à la veille des vacances d'été.

Je vous remercie de bien vouloir retourner au COLIDRE le bulletin de participation ci-dessous, au plus tard avant le **1<sup>er</sup> juin 2010**.

Conformément à la décision prise lors de l'AG de Limoges, les adhérents de province qui participeront à ces projections se verront rembourser 50 % de leurs frais de transport (sur présentation d'un justificatif et sur la base d'un billet de train en 2<sup>nde</sup> classe).

Jean GUY

---

***Bulletin de participation aux projections du 9 juin 2010***

(à retourner au COLIDRE - 75, av. des Ternes 75017 PARIS

ou par mail : [estelle.berger@wanadoo.fr](mailto:estelle.berger@wanadoo.fr))

Nom - Prénom :

Adresse :

- |                               |                    |                    |
|-------------------------------|--------------------|--------------------|
| - participera aux projections | OUI <sup>(1)</sup> | NON <sup>(1)</sup> |
| - sera accompagné             | OUI <sup>(1)</sup> | NON <sup>(1)</sup> |
| - participera au cocktail     | OUI <sup>(1)</sup> | NON <sup>(1)</sup> |

<sup>(1)</sup> rayer la mention inutile



